

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 12 décembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Alain LE GRAND**

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2017
(accusé de réception du 18/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°3

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La décision modificative, qui vous est présentée, a pour objet :

- L'utilisation des lignes de provisions ;
- L'inscription de dépenses supplémentaires par modification de chapitres,
- Les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre.

I/ L'utilisation des lignes de provisions

La ligne 020.022.300 « provision pour dépenses imprévues » permet de financer :

020.63512.111	Taxes foncières	15 000,00 €
	Total	15 000,00 €

La ligne 90.020.950 « Fonds pour les pôles de compétitivité » permet de financer :

90.204121.90506.	Complément 20 ème appel de fonds / projet VALORIAL « Armengage »	3 437,50 €
	Total	3 437,50 €

La ligne 90.022.950 « Fonds développement économique » permet de financer :

90.6574.950	Organisation de la biennale du livre à Locronan (décision du conseil communautaire du 22/06/2017)	15 000,00 €
-------------	--	-------------

90.20422.90507	Aide à l'investissement / MARINELEC (extension bâtiment)	12 000,00 €
90.20422.90507	Subvention SCI MEETING source / acquisition site de Locmaria (implantation brasserie artisanale)	108 000,00 €
90.20422.90507	Aide à l'investissement / FH INDUSTRIE (développement immobilier)	30 000,00 €
90.20422.90507	Aide à l'investissement / KENTA ELECTRONIC (acquisition de terrain)	17 000,00 €
90.20422.90507	Subvention complémentaire Office du tourisme / équipement lié au déménagement (DCC du 22/06/2017) ,coût global : 132 000 €	25 000,00 €
90.6228.950	Assistance / stratégie de développement économique	17 400,00 €
	Total	224 400,00 €

La ligne 022.520 « provision pour dépenses imprévues » sur le budget assainissement régie permet de financer :

673	Annulation de titres sur exercices antérieurs	28 000,00 €
	Total	28 000,00 €

II/ L'inscription de dépenses supplémentaires par modifications de chapitres

Des dépenses non prévues au budget primitif sont financées par les crédits courants des services ou des économies réalisées sur certaines opérations et ont pour conséquence des transferts entre chapitres.

- *Sur le budget principal :*

816.204132.90508	Participation au Département / liaison ferroviaire Brest/Quimper (financé par le crédit études / projet gare)	179 000,00 €
422.21568.14502	Equipement / Pôle socio-culturel de Briec	4 925 ,00 €
422.2158.14502	(financé par le crédit travaux)	
422.2184.14502		
020.6257.115	Frais de réceptions (financés par les frais de missions compte 6532)	5 000,00 €
23.6228.0201	Animation / transition énergétique (financée par une subvention du ministère de la transition écologique et solidaire)	10 000,00 €
020.651.30	Redevances logiciels informatiques (financées par le crédit honoraires informatiques)	10 000,00 €
01.2764.90517	Passage sous statuts associatif du restaurant administratif /fonds associatif (financé par le chapitre 012 rémunération du personnel)	23 550,00 €

020.6488.210	Passage sous statuts associatif du restaurant administratif /fonds d'amorçage (financé par le chapitre 012 rémunération du personnel)	15 700,00 €
020.6168.210	Prime assurance statutaire 2016 / agents ex-Pays Glazik (coût : 11 700 €) (financée par le chapitre 012 rémunération du personnel)	9 325,00 €
92.6574.950	Subvention au centre culinaire contemporain DCC du 22/06/2017 (financée par le crédit communication économique)	15 000,00 €
92.6574.950	Subvention MINGA / graines d'un Pari d'avenir conseil communautaire du 12/12/2017 (financée par le crédit communication économique)	2 000,00 €
92.6574.950	Subvention ESIAB / journée remise des diplômes DCC du 28 septembre 2017 (financée par le crédit communication économique)	3 800 ,00 €
90.6574.950	Subvention EESAB / organisation colloque Art design et savoir-faire (conseil communautaire du 12 /12/2017) (financée par le crédit communication économique)	5 000,00 €
92.6574.950	Aides à l'installation agricole / 4 exploitations (financée par le crédit communication économique)	16 000,00 €
92.6574.950	Subvention MEITO / solde CPER 2007/2013 (financée par le crédit communication économique)	5 000,00 €

- *Sur le budget transports urbains :*

Transports 65732	1er trimestre 2017/2018 / subvention région protocole transports interurbains (coût global : 569 023,20 €) (financée par les crédits courants et des recettes supplémentaires)	104 399,60 €
------------------	---	--------------

- *Sur le budget eau affermé :*

2111	Acquisition parcelles/ création de réservoir d'eau brute (financée par le crédit travaux)	31 000,00 €
------	---	-------------

- *Sur le budget location bâtiments économiques :*

165	Remboursement dépôt de garantie / locataires (financée par les dépôts de garantie reçues)	1 500,00 €
-----	--	------------

A noter également, sur le budget annexe eau régie, un correctif du résultat d'investissement cumulé reporté (R001) qui s'élève à 691 776,99 € et non 492 291,70 € (Cf. décision modificative n°1) soit un montant complémentaire de 199 485,29 €.

III/ Les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre

La création d'une direction communautaire des systèmes d'informations a pour conséquence le transfert de l'ensemble des équipements informatiques de la ville de Quimper à l'agglomération. Un procès-verbal reprenant l'ensemble des biens finalise ce transfert.

La valeur nette comptable des biens transférés s'élève à 3 444 246,73 €.

Il y a donc d'inscrire les sommes complémentaires suivantes en dépenses et en recettes afin d'effectuer les écritures d'ordre d'amortissement 2017 :

Dotation aux amortissement mobilier/matériel chapitres 040 et 042	604 700,00 €
---	--------------

D'autres ajustements sont nécessaires en dépenses et en recettes pour passer les écritures d'ordre d'amortissement des immobilisations et les écritures de reprises sur frais d'études et d'insertions notamment les amortissements des subventions reçues de l'ex-communauté du Pays Glazik non prévus au budget primitif :

- *sur le budget principal*

Reprises sur frais d'études et frais d'insertions (chapitre 041 , opérations patrimoniales)	40 850,00 €
Dotations aux amortissements des frais d'études et d'insertions chapitres 040 et 042	72 680,00 €
Dotation aux amortissement / subventions d'équipement reçues chapitres 040 et 042	107 900,00 €

- *Sur le budget transports urbains*

Dotation aux amortissements mobilier/matériel chapitres 040 et 042	50 610,00 €
Dotation aux amortissement subventions d'équipement reçues chapitres 040 et 042	50 ,00 €

- *Sur le budget assainissement affermé*

Chapitre 041 (reprise sur frais d'études)	15 651,13 €
--	-------------

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants, votés par chapitre au budget primitif 2017.